



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-86489>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **24-86489**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : DSI France Travail

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Protection sociale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Marché de télécommunication de France Travail

**Description** : L'objet du présent marché est la fourniture d'une prestation de téléphonie sur IP (ToIP) ainsi que de voix sur IP (VoIP) à France Travail. La téléphonie sur IP concerne la gestion de l'infrastructure de téléphonie et son maintien en condition opérationnelle et intègre notamment : ? L'infogérance de la plate-forme ToIP France Travail, y compris les SBC, comprenant les prestations de supervision, d'exploitation, de maintenance, de sécurité opérationnelle et du support technique, y compris le parc matériel ToIP sur les sites distants (Media Gateway, bornes DECT, ?). ? Le support du service Xmedius Fax Cloud. ? La maintenance et le support de la plate-forme SVI ISICOM existante ainsi que le support, la maintenance et le développement des scénarios SVI. ? La maintenance et le support de l'application de gestion téléphonique APPLITEL (application de Self Care) développée par Alcatel Pro et le Titulaire précédent. ? La gestion des demandes de changements France Travail, via un catalogue de services définissant un ensemble de prestations forfaitisées ou à l'unité?: ajout/modification /suppression des profils téléphoniques, des prestations sur sites, des prestations de formation auprès des utilisateurs ? Des prestations complémentaires via le Catalogue de service pour un ensemble de prestations forfaitisées ou à l'unité. ? La fourniture d'une gamme complète de terminaux téléphoniques (Postes IP, DECT IP, Pieuvres audio IP, Postes durcis SIP ?), soit pour le remplacement en cours de marché des matériels en panne, soit pour répondre à de nouveaux besoins et compléter le parc existant via les UO d'achat par lot présentent dans le catalogue de service. ? L'intégration en cours de marché de nouveaux modèles ou types de terminaux SIP du constructeur Alcatel ou autres constructeurs (portiers SIP, interphonie, terminaux malvoyants, ?) La voix sur IP concerne la collecte des appels entrants et sortants ainsi que la fourniture des numéros de téléphone et intègre notamment : ? La fourniture du service centralisé de collecte IP de type Trunk SIP ; ? La fourniture de services téléphoniques associés à l'ensemble des types

de raccordement (Trunk SIP et les accès existants SDA/Lignes Analogiques) ; ? L?acheminement des communications entrantes et sortantes depuis les accès existants. ? L?attribution de nouveaux numéros téléphoniques (SDA) et la portabilité géographique de SDA dans le cadre des opérations immobilières en vie de solution, ? La gestion des appels d?urgence, ? La gestion opérationnelle des services (Gouvernance, support, comitologie,)

**Identifiant de la procédure :** 5fec1e60-8d00-40ea-a7e4-402ccc6c5d6a

**Avis précédent :** 1f5023e1-a58e-4a4f-a479-fedb500f4679-01

**Type de procédure :** Ouverte

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 64215000 Services de téléphonie IP

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** À titre indicatif, ci-dessous les montants estimés des trois lots sur leurs durées totales en millions d'euros hors taxe. Les montants indiqués sont estimatifs et indicatifs. Ils n'engagent aucunement France Travail sur un volume de chiffre d'affaires. Lot n° Intitulé des lots Montant estimé hors taxe Montant maximum hors taxe  
1- ToIP Exploitation de l'infrastructure de téléphonie sur IP 9 500 000 euros 12 400 000 euros  
2- VoIP Service d'abonnements et communications de téléphonie fixe sur IP 4 300 000 euros 5 200 000 euros

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** ToIP Exploitation de l'infrastructure de téléphonie sur IP

**Description :** La téléphonie sur IP concerne la gestion de l'infrastructure de téléphonie et son maintien en condition opérationnelle

**Identifiant interne :** 1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 64200000 Services de télécommunications

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** • Lot 1- ToIP : Exploitation de l'infrastructure de téléphonie sur IP Le marché est conclu pour une durée ferme de trois ans. Il entre en vigueur à compter de la date de notification de l'acte d'engagement au titulaire. La notification est constituée par la réception d'une copie de l'acte d'engagement signé par France Travail. Le marché peut être prorogé une fois un an, expressément par France Travail deux mois avant sa date d'échéance. La durée totale du marché ne peut excéder quatre ans. La prorogation ne peut être refusée par le titulaire. • Lot 2 - VoIP : Service

d'abonnements et communications de téléphonie fixe sur IP Le marché est conclu pour une durée ferme de quatre ans. Il entre en vigueur à compter de la date de notification de l'acte d'engagement au titulaire. La notification est constituée par la réception d'une copie de l'acte d'engagement signé par France Travail. Le marché peut être prorogé six fois trois mois, expressément par France Travail un mois avant sa date d'échéance. Seule la prestation de réversibilité (continuité de service) ainsi que les marchés subséquents ayant été lancés avant la fin de la quatrième année contractuelle et dont l'exécution ne peut excéder une période de plus de quatre mois après échéance de ces quatre années contractuelles pourront être exécutées lors de ces prorogations. La durée totale du marché ne peut excéder 5 ans et six mois.

### 5.1.7 Marché public stratégique

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Critère financier Nbr de points • Coût global scénarisé d'exécution du marché 45 pts Critère Technique Nbr de points • Appropriation, organisation et moyen mis en place pour assurer l'exploitation et la gestion opérationnelle des services (45 pts) • Adéquation des solutions techniques proposées pour les évolutions prévisibles (5 pts) 50 pts Critère RSE Nbr de points • Conditions de travail (1pts) • Logistique responsable (2pts) • Reconditionnement (1pt) • Gestion des déchets (1pts) 5 pts

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** • Coût global scénarisé d'exécution du marché 45 pts Critère Technique Nbr de points • Appropriation, organisation et moyen mis en place pour assurer l'exploitation et la gestion opérationnelle des services (45 pts) • Adéquation des solutions techniques proposées pour les évolutions prévisibles (5 pts) 50 pts Critère RSE Nbr de points • Conditions de travail (1pts) • Logistique responsable (2pts) • Reconditionnement (1pt) • Gestion des déchets (1pts) 5 pts

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours :** Soit contre un acte détachable du contrat dans un délai maximal de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée ; Soit avant la conclusion du contrat sur la base de l'article L.551-1 du Code de Justice Administrative ; Soit après la conclusion du contrat sur la base de l'article L.551-13 du Code de Justice Administrative dans un délai de 31 jours suivant les conditions fixées à l'article R.551-7 du même code- soit par un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur général Adjoint SI de France Travail - 70 rue de l'agly - 93100 Montreuil.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** DSI France Travail

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** DSI France Travail

**Organisation qui signe le marché :** DSI France Travail

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** VoIP Service d'abonnements et communications de téléphonie fixe sur IP

**Description :** La voix sur IP concerne la collecte des appels entrants et sortants ainsi que la fourniture des numéros de téléphone

**Identifiant interne :** 2

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 64200000 Services de télécommunications

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** • Lot 1- ToIP : Exploitation de l'infrastructure de téléphonie sur IP Le marché est conclu pour une durée ferme de trois ans. Il entre en vigueur à compter de la date de notification de l'acte d'engagement au titulaire. La notification est constituée par la réception d'une copie de l'acte d'engagement signé par France Travail. Le marché peut être prorogé une fois un an, expressément par France Travail deux mois avant sa date d'échéance. La durée totale du marché ne peut excéder quatre ans. La prorogation ne peut être refusée par le titulaire. • Lot 2 - VoIP : Service d'abonnements et communications de téléphonie fixe sur IP Le marché est conclu pour une durée ferme de quatre ans. Il entre en vigueur à compter de la date de notification de l'acte d'engagement au titulaire. La notification est constituée par la réception d'une copie de l'acte d'engagement signé par France Travail. Le marché peut être prorogé six fois trois mois, expressément par France Travail un mois avant sa date d'échéance. Seule la prestation de réversibilité (continuité de service) ainsi que les marchés subséquents ayant été lancés avant la fin de la quatrième année contractuelle et dont l'exécution ne peut excéder une période de plus de quatre mois après échéance de ces quatre années contractuelles pourront être exécutées lors de ces prorogations. La durée totale du marché ne peut excéder 5 ans et six mois.

#### 5.1.7 Marché public stratégique

##### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Critère financier Nbr de points • Coût global scénarisé d'exécution du marché 70 pts Critère Technique Nbr de points • Phase projet de Déploiement (15 pts) • Phase Exploitation (15 pts) 30 pts

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Critère financier Nbr de points • Coût global scénarisé d'exécution du marché 70 pts Critère Technique Nbr de points • Phase projet de Déploiement (15 pts) • Phase Exploitation (15 pts) 30 pts

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours :** Soit contre un acte détachable du contrat dans un délai maximal de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée ; Soit avant la conclusion du contrat sur la base de l'article L.551-1 du Code de Justice Administrative ; Soit après la conclusion du contrat sur la base de l'article L.551-13 du Code de Justice Administrative dans un délai de 31 jours suivant les conditions fixées à l'article R.551-7 du même code- soit par un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. En cas de demande indemnitaire, un recours administratif préalable doit être exercé auprès du directeur général Adjoint SI de France Travail - 70 rue de l'agny - 93100 Montreuil.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** DSI France Travail

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** DSI France Travail

**Organisation qui signe le marché :** DSI France Travail

## Section 6 - Résultats

### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

### 6.1.2 Informations sur les lauréats

**Lauréat :**

**Nom officiel :** Axians

**Offre :**

**Identifiant de l'offre :** OFFRE AXIANS

**Identifiant du lot ou groupe de lots :** LOT-0001

**La valeur de la sous-traitance est connue :** non

**Le pourcentage de la sous-traitance est connu :** non

**Informations relatives au marché :**

**Identifiant du marché :** SI2320A

**Date à laquelle le lauréat a été choisi : 28/06/2024**

**Date de conclusion du marché : 16/07/2024**

**Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non**

**Organisation qui signe le marché : DSI France Travail**

#### **6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002**

Au moins un lauréat a été choisi.

##### **6.1.2 Informations sur les lauréats**

**Lauréat :**

**Nom officiel : SFR**

**Offre :**

**Identifiant de l'offre : SFR**

**Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002**

**La valeur de la sous-traitance est connue : non**

**Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non**

**Informations relatives au marché :**

**Identifiant du marché : SI2320B**

**Date à laquelle le lauréat a été choisi : 28/06/2024**

**Date de conclusion du marché : 16/07/2024**

**Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non**

**Organisation qui signe le marché : DSI France Travail**

## **Section 8 - Organisations**

### **8.1 ORG-0001**

**Nom officiel : DSI France Travail**

**Numéro d'enregistrement : 13000548109862**

**Ville : Montreuil**

**Pays : France**

**Adresse électronique : asiajuridique.00619@pole-emploi.fr**

**Téléphone : 000000000000**

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation qui signe le marché**

## 8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** SFR

**Numéro d'enregistrement :** 34305956400959

**Ville :** PARIS

**Pays :** France

**Adresse électronique :** sfr@sfr.fr

**Téléphone :** 00000000

**Rôles de cette organisation :**

**Soumissionnaire**

**Lauréat de ces lots :** LOT-0002

**Le lauréat est coté sur un marché réglementé**

## 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Axians

**Numéro d'enregistrement :** 433909132

**Ville :** labege

**Pays :** France

**Adresse électronique :** axians@axians.fr

**Téléphone :** 00000000

**Rôles de cette organisation :**

**Soumissionnaire**

**Lauréat de ces lots :** LOT-0001

**Le lauréat est coté sur un marché réglementé**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis :** fa94789e-2f06-4e85-a06e-54195ac3b06c - 01

**Type de formulaire :** Résultats

**Type d'avis :** Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 22/07/2024 à 16:04

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 22/07/2024